

Session 2027

INSCRIPTION À L'EXAMEN D'ACCÈS AU CRFPA

(Date limite d'inscription : 31 décembre 2026)

Inscription avec l'IEJ ☐

Inscription Candidat(e) libre ☐

NOM : PRÉNOM :

N° INE :

N° étudiant (si déjà inscrit(e) à l'Université d'Angers) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

N° portable..... Courriel :

Je déclare :

1 - Faire acte de candidature à l'examen de la session 2025 organisée par l'IEJ d'Angers

2 - N'être candidat(e) dans aucun autre centre d'examen pour ladite session

3 - Avoir obtenu un master 1 ou un master 2 en droit ou l'un des titres ou diplômes prévus au 2° de l'article 1 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971, ou à défaut poursuivre l'obtention d'un tel diplôme (**dont les documents justificatifs pourront être fournis par le/la candidat(e) jusqu'au 1er août 2027**)

4 - Ne m'être pas effectivement déjà présenté(e) trois fois à un examen d'accès au CRFPA.

Lieux et dates des présentations antérieures le cas échéant :

.....

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

1. Note de synthèse (5 heures - note sur 20 – Coefficient 3)
2. Épreuve en droit des obligations (3 heures - note sur 20 – Coefficient 2)
3. Épreuve pratique (3 heures - note sur 20 – Coefficient 2), entourez votre choix :
 - Droit civil
 - Droit des affaires
 - Droit social
 - Droit pénal
 - Droit administratif
 - Droit international et européen
 - Droit fiscal
4. Épreuve de procédure (2 heures - note sur 20 – Coefficient 2) en fonction de l'épreuve pratique mentionnée au 3° qui a été choisie :

Epreuve pratique mentionnée au 3°	Epreuve de procédure	Cochez votre épreuve de procédure
Droit civil Droit des affaires Droit social	Procédure civile et modes alternatifs de règlement des différends	
Droit pénal	Procédure pénale	
Droit administratif	Procédure administrative contentieuse	
Droit international et européen Droit fiscal	Procédure civile et modes alternatifs de règlement des différends	
	Ou Procédure administrative contentieuse	

ÉPREUVES D'ADMISSION

- 1. Un exposé - discussion (note sur 20 – Coefficient 4)**
- 2. Une interrogation en langue vivante étrangère (note sur 20 – Coefficient 1)**
 - Anglais

Fait à, le

Signature de l'étudiant(e) :

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

(Pour le 31 décembre 2026 au plus tard, cachet de La Poste faisant foi)

Candidat(e) inscrit(e) à la préparation CRFPA de l'IEJ :

- Un virement de 100 euros sur le RIB de l'Université d'Angers (virement non remboursable)
En indiquant NOM + PRENOM + CRFPA 2027

Candidat(e) libre :

- Le dossier d'inscription administrative de l'Université d'Angers entièrement complété (**à télécharger sur le site de l'IEJ**) pour que nous ayons les informations essentielles vous concernant ;
- Une copie de l'attestation de votre participation à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) ;
- Le justificatif de participation financière à la CVEC <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> (**obligatoire pour toute inscription à l'Université ou à un examen/concours**) ;
- Une photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- Une photocopie d'un justificatif de domicile ;
- Une photocopie d'un document justifiant d'une adresse électronique valide ;
- Une photocopie du diplôme de master 1 ou master 2 en droit ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent pour l'accès à la profession d'avocat, ou un certificat d'inscription en master 1 de droit si tel est le cas ;
- Un virement de 150 euros sur le RIB de l'Université d'Angers (virement non remboursable)
En indiquant NOM + PRENOM + CRFPA 2027

RAPPEL : le statut de candidat(e) libre, bien que nécessitant une inscription administrative, ne donne pas accès aux cours, aux devoirs, aux corrigés, aux échanges avec les enseignantes et enseignants, à la bibliothèque universitaire, à des stages conventionnés et à un certificat de scolarité.

En cas d'aménagements nécessaires pour l'examen, merci de nous faire part de votre notification au plus tard le 31/12/2026.

Ces documents seront transmis :

- Soit par voie postale en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante :
Université d'Angers
Faculté de droit, d'économie et de gestion
Secrétariat I.E.J
13 Allée François Mitterrand
BP 13 633 – 49 036 ANGERS Cedex 1
- Soit directement au secrétariat de l'I.E.J. (bureau 114 - 1^{er} étage) contre récépissé